

## DÉLIBÉRATION

### du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 24 mai 2022

#### Délibération n°2022-029 : Dates de fermeture de l'établissement pour les personnels pour l'année universitaire 2022/2023

Le conseil d'administration,

Vu le Code de l'éducation ;  
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;  
Vu l'avis unanimement favorable du comité technique du 2 mai 2022 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés le calendrier de fermeture de l'établissement pour les personnels pour l'année universitaire 2022-2023 suivant :

Pour l'année 2022-2023, l'Établissement sera fermé selon les modalités suivantes :

- Congés de fin d'année 2022 : **Du mercredi 21 décembre 2022 au soir au mardi 3 janvier 2023 au matin.**
- Congés d'été 2023 : **Du vendredi 21 juillet au soir au mercredi 16 août 2023 au matin**, soit 3 semaines et demie.  
Possibilité d'une quatrième ou cinquième semaine sous réserve des nécessités de service. Au-delà de cinq semaines, toute demande doit être exceptionnelle et motivée.
- Pont 2023 : Pont de l'Ascension **vendredi 19 mai 2023** : fermeture de l'université, les personnels devront poser une journée de congé ou récupération.
- Journée de solidarité : Pentecôte : **lundi 29 mai 2023.**

Les chefs de service sont garants de l'organisation de leur structure pendant ces périodes (fin d'année et été) afin d'assurer une continuité de service et de répondre à certaines obligations.

Membres en exercice : 29  
Membres présents : 14  
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 21  
- Pour : 21  
- Contre : 0

Abstentions : 0  
Ne prend pas part au vote : 0

*Visa de la Présidente*

*Virginie DUPONT*

Document en annexe : -

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 7 juin 2022

